

Paris, le 13 février 2021,

Les petites villes plaident pour un acte fort de déconcentration et de décentralisation

L'Association des Petites Villes de France que préside Christophe Bouillon, Maire de Barentin, ancien Député de Seine-Maritime, avait écrit au Président de la République la semaine dernière pour s'inquiéter d'un éventuel report *sine die* de l'examen du texte de loi « 4D » par le Parlement. Elle ne peut que se réjouir de l'annonce par le Premier ministre à Orléans, ce samedi 13 février, d'une adoption en conseil des ministres du projet de loi fin mars ou début avril, pour un examen devant le Parlement d'ici la fin du deuxième trimestre.

Pour l'APVF, tel qu'il est connu actuellement le texte de loi ne peut être qu'une étape et ce projet de loi devra être « musclé » et être plus ambitieux. A cette fin, l'APVF forme le vœu que le Gouvernement et les parlementaires écoutent la voix des territoires. L'hypercentralisation de la prise de décision et la verticalité du pouvoir ont atteint leurs limites avec la crise sanitaire, alors que l'Etat, de plus en plus prescripteur, n'a plus les moyens humains et financiers d'imposer et de faire appliquer seul ses décisions. En témoigne la multiplication des règles tatillonnes indifférenciées quel que soit les territoires et parfois la déconnexion avec la réalité du terrain vécue par les élus locaux et les citoyens.

L'APVF appelle donc clairement à un geste fort en matière de déconcentration et de décentralisation de façon à refonder largement les relations entre l'Etat et les territoires.

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr
Clément CUNIN, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 - ccunin@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

